



## **Communiqué de presse**

Jeudi 6 novembre une quinzaine de militants de l'association écologiste allemande Robin Wood ont par trois actions de « grimpe » protesté entre Lunebourg et Wendisch Evern contre le trafic par rail de déchets nucléaires entre la France et l'Allemagne.

Alors que tous les autres militants sont repartis libres après l'évacuation par les forces de l'ordre, les policiers ont "préventivement" placé Cécile Lecomte en garde à vue.

Selon le juge, elle est connue comme "administrativement réfractaire" et c'est pour bloquer un « réseau de lutte contre les transports nucléaires qui fonctionne bien » que Cécile est emprisonnée préventivement.

Pour SUD-Rail, il est scandaleux et injustifiable de garder à vue à titre préventif une militante environnementale du fait d'une simple crainte qu'elle puisse continuer à protester contre les dangereux transports nucléaires". Ainsi toute forme de protestation est criminalisée et pire encore la sanction tombe par anticipation. De toute évidence le gouvernement Allemand cherche à intimider la résistance contre les dangereux transports nucléaires. Les gens qui font usage de leurs droits fondamentaux sont ainsi criminalisés.

Cécile Leconte est emprisonnée à Lunebourg et doit être transférée à la prison pour femmes de Brunswick. Des actions en justice sont engagées par le mouvement écologiste allemand afin de la faire libérer.

La fédération SUD-Rail, apporte tout son soutien et sa solidarité à Cécile. Nous rappelons qu'un seul « Castor » de déchets nucléaires qui transite par rail à travers toute la France et l'Allemagne est l'équivalent d'une demi centrale nucléaire passant devant nos villes et villages. Résister à ce trafic de déchets hautement dangereux n'est pas un délit mais une nécessité.

Fait à St Denis le 8 novembre 2008